



COMMUNE DE THUN-SAINT-AMAND
59158

03.27.21.66.99
accueil.mairie@thunsaintamand.fr

EVENEMENT CLIMATIQUE EXCEPTIONNEL DU 23 OCTOBRE 2022

Madame, Monsieur,

Entre 19 h 30 et 00 h 00, le dimanche 23 octobre 2022, notre commune a subi des vents très violents et plus particulièrement localisés dans les rues Jean Duquenne, du Maroc et les cités du Pinson et du Maroc. Les services municipaux et les élus se sont mobilisés dès la première minute pour mettre en sécurité les espaces publics et font le nécessaire pour permettre un retour à la normale dans les meilleurs délais.

Si vous avez subi des dégâts (maison, équipement, véhicule endommagé...), je vous invite à contacter votre assurance dans les plus brefs délais et vous demande de remplir et de déposer le coupon ci-dessous, en mairie, durant les horaires d'ouverture : (du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00), dans la boîte aux lettres ou encore par mail : accueil.mairie@thunsaintamand.fr, avant le **vendredi 28 octobre 2022**.

Une fois tous les éléments collectés, nous vous établirons une attestation de sinistre que vous pourrez remettre à votre assureur.

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, mes salutations distinguées.

Le Maire,



J.N. BROQUET

Coupon à retourner en mairie

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : ___/___/___/___/___ / adresse mail :

Logement impacté* : OUI NON

Propriétaire Locataire

Si locataire, coordonnées du propriétaire :

Véhicule impacté* : OUI NON / Nombre : (Rayer la mention inutile)*

Nombre de personnes dans le logement :

NOM et coordonnées de votre assureur :

Lister les dégâts constatés :

.....
.....
.....
.....
.....